



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen  
au  
Monite  
belge



**\*19114895\***

**Déposé / Reçu le**

**16 AOUT 2019**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0456 846 244**

**Nom**

(en entier) : **BCOH**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **boulevard de la Woluwe 62 - 1200 Bruxelles**

**Objet de l'acte : NOMINATIONS - PROCURATION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 04 juin 2019

Les mandats des administrateurs venant à échéance le 28 juin 2019, l'assemblée décide de les renouveler pour une nouvelle période de six ans prenant cours le 29 juin 2019 et se terminant le 28 juin 2025.

L'assemblée décide de donner une procuration spéciale à Madame Christèle Parmentier ou à Monsieur Vincent van den Bulck, BDO Experts Comptables SCRL, avec pouvoir de substitution et pouvant agir seul afin de la représenter et d'agir en son nom :

-à la Banque Carrefour des Entreprises pour faire tout ce qui est nécessaire pour l'introduction des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises afin qu'un numéro d'identification soit attribué par un Guichet d'entreprises au sens de la loi du seize janvier deux mille trois et de manière générale, pour entamer toutes les démarches administratives pour la modification et/ou radiation à la Banque Carrefour des Entreprises ou toutes autres formalités et à cette fin, remplir tous les formulaires, signer et déposer, faire toutes les déclarations demandées et, en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la réalisation de cette procuration ;

-auprès du Moniteur Belge pour demander la publication de toutes décisions quelconques concernant la société dans les annexes du Moniteur Belge et par conséquent, remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration générale.

Pour extrait conforme

Christèle Parmentier  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).